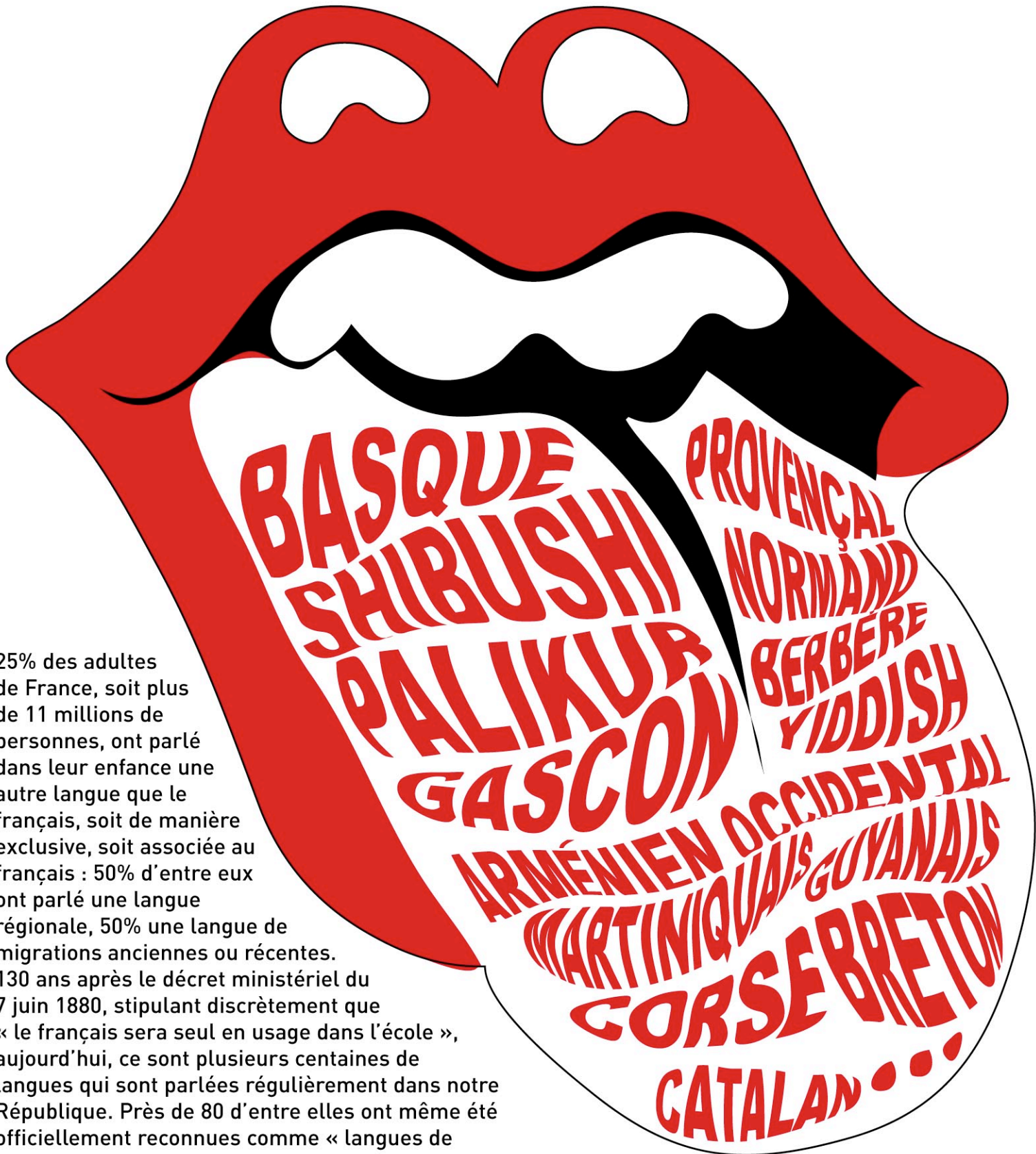


tourner des centaines de fois sa langue dans sa bouche



25% des adultes de France, soit plus de 11 millions de personnes, ont parlé dans leur enfance une autre langue que le français, soit de manière exclusive, soit associée au français : 50% d'entre eux ont parlé une langue régionale, 50% une langue de migrations anciennes ou récentes. 130 ans après le décret ministériel du 7 juin 1880, stipulant discrètement que « le français sera seul en usage dans l'école », aujourd'hui, ce sont plusieurs centaines de langues qui sont parlées régulièrement dans notre République. Près de 80 d'entre elles ont même été officiellement reconnues comme « langues de France » dans un rapport ministériel datant de 1999. Dans le même temps, cette réalité s'accompagne d'une constante progression de l'usage du français dans le cadre familial depuis un siècle : 55% de locuteurs en 1905, 75% aujourd'hui. Au-delà des fantasmes, la diversité est ici compagne d'une culture commune.